

FICHE ACTION N° 1

CONDUIRE UNE POLITIQUE LOCALE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

1-Vers une offre attractive de l'habitat.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Dans le cadre du programme PVD, la convention-cadre valant ORT doit obligatoirement comporter un volet habitat ; son périmètre doit à minima intégrer le centre-ville de la commune centre du territoire.

Dans l'attente de la réalisation d'une étude pré-opérationnelle d'amélioration de l'habitat à l'échelle intercommunale, la commune de Moreuil souhaite anticiper et conduire une politique locale d'amélioration de l'habitat déclinée au travers de plusieurs actions :

- 1- Recenser de façon exhaustive et effectuer une veille sur les logements vacants et/ou dégradés et les friches potentielles (adresse et n° parcelle) : demande données LOVAC en cours, groupe de travail élus à mettre en place à la rentrée 2023, retours des études réalisées à l'échelle du Grand Amiénois (Aduga).
- 2- Mettre en œuvre des procédures de biens vacants et dégradés lorsque nécessaire : biens sans maître/présumé sans maître, abandon manifeste, péril.
- 3- Instaurer la taxe d'habitation sur les logements vacants.
- 4- Renforcer les moyens d'information aux propriétaires (aides de l'Anah).
- 5- Favoriser l'implantation de bailleurs privés permettant de renforcer l'offre de logements adaptés aux besoins du territoire (locatifs, logements seniors, intergénérationnels, etc.).
- 6- Etudier le potentiel de développement et de requalification des friches (en lien notamment avec l'EPF).

PARTENAIRES :

CCALN, Anah, Adil, PDLHI, Conseil Régional, Conseil Départemental, Préfecture, DDTM, professionnels du bâtiment et de l'immobilier, services sociaux / de maintien à domicile, DGFIP, Aduga, bailleurs sociaux et privés, EPF, etc.



DÉPENSES PRÉVISIONNELLES :

Pas de dépense supplémentaire prévue pour le moment.

Travail en interne de la cheffe de projet PVD.

Une enveloppe dédiée sera prévue sur les prochaines années en fonction des besoins et des procédures à mener.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Listing des logements vacants, dégradés et des friches,
- Nombre de procédures enclenchées / abouties,
- Nombre de logements réhabilités,
- Diminution du taux de vacance des logements,
- Evolution du nombre de logements assujettis à la taxe d'habitation sur les logements vacants,
- Nombre d'actions d'information et de sensibilisation mises en place,
- Nombre de propriétaires orientés vers l'Anah et/ou bénéficiaires d'une aide Anah,
- Nombre de nouvelles constructions et typologie.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Développer une offre attractive de l'habitat,
- Faciliter le parcours résidentiel,
- Renforcer la dynamique démographique,
- Favoriser l'accès au logement et le droit au logement décent,
- Favoriser la rénovation des logements dégradés et permettre leur remise sur le marché,
- Adapter les logements au vieillissement et au handicap,
- Résorber la vacance de logement.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Recensement et veille	Recenser les logements vacants, dégradés et les friches et assurer une veille	2023		/	/
2	Procédures de biens vacants et dégradés	Enclencher les procédures adéquates lorsque nécessaire	2024		A définir	A définir
3	Taxe d'habitation sur les logements vacants	Instauration de la THLV (délibération CM du 21/04/2023)	2023		/	/
4	Information aux propriétaires	Mise en place d'un guichet unique ou de journée de l'habitat en lien avec les partenaires	2024		A définir	A définir
5	Développer l'offre de logements	Favoriser l'implantation de bailleurs privés ou sociaux en fonction des opportunités foncières Diversifier l'offre de logements adaptés aux besoins du territoire	2023		/	/
6	Requalification de friches	Recenser et étudier les possibilités de requalification des friches sur la commune	2023		/	/

FICHE ACTION N° 2

ACTIONS EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET ARTISANAL



ORIENTATION STRATÉGIQUE :

2- Favoriser un développement économique, commercial et artisanal équilibré.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Moreuil, en tant que ville-centre de la CCALN, concentre une part importante des commerces et des services. La préservation et le développement des commerces de proximité est une des priorités de la municipalité car ils sont essentiels à l'attractivité de la commune et de ses alentours.

C'est pourquoi des mesures ont déjà été prises par la commune :

- ✓ Distribution de 25.000 euros en bons d'achat en 2020 et 2021 aux aînés et demandeurs d'emploi pour les fêtes de fin d'année utilisables dans les commerces du centre-ville pour les soutenir pendant la crise sanitaire,
- ✓ Incitation à la relance de l'association des commerçants de Moreuil en octobre 2021 qui a débouché sur sa réactivation avec près de 60 commerçants/artisans adhérents,
- ✓ Par délibération du Conseil Municipal du 21 février 2022, un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds commerciaux et les baux commerciaux est instauré sur plusieurs rues principales autour du centre-ville : République, Pierre Brossolette, Victor Gaillard, Gambetta, Carnot, Maurice Garin, Léon Blum, Veuve Thibauville, 8 août 1918, places Norbert Malterre et Victor Hugo.
- ✓ Le Conseil Municipal a délibéré le 10 mars 2023 s'engageant à ne pas développer le commerce de périphérie et à favoriser le commerce de proximité afin de lutter contre la désertification de son centre-ville.



Afin de dynamiser et soutenir les commerces de proximité, plusieurs actions sont envisagées, en cours ou à renforcer :

- Renforcer la signalétique des commerces (fait),
- Améliorer le stationnement et l'accessibilité aux commerces de centre-ville (étude d'urbanisme Place Victor Hugo (en cours – cf. fiche action aménagement urbain),
- Mettre en place des marchés artisanaux (à renforcer),
- Réflexion sur l'installation de boutique à l'essai / Oh la belle ville (à engager),
- Faire valoir le droit de préemption pour le maintien des commerces en centre-ville (en cours),
- Assurer une veille de la vacance commerciale et inciter à la remise sur le marché des locaux commerciaux d'apparence inactifs (en cours),
- Soutenir les actions de l'association des commerçants (à renforcer),
- Valorisation des commerces et de l'artisanat et des métiers, salon de l'artisanat, job dating dans le cadre de la signature de la convention de partenariat avec la CMA (à engager – en attente de la convention),
- Réflexion sur le renouvellement des bons d'achat (en cours).

La délimitation du périmètre ORT confère plusieurs outils et avantages juridiques et fiscaux pour le maintien, le développement/renforcement des commerces. Il permet notamment de renforcer l'attractivité commerciale en centre-ville en exemptant d'autorisation d'exploitation commerciale (AEC) ; de faciliter la maîtrise du foncier en renforçant le droit de préemption sur les locaux artisanaux ; ou encore de veiller au maintien des commerces de proximité en permettant la suspension au cas par cas de projets commerciaux en périphérie et en interdisant le changement de destination des commerces sur un périmètre restreint.

A cet effet, est défini un périmètre restreint dans lequel s'applique une interdiction de changement de destination des commerces de proximité (cf carte). Le but étant de maintenir les commerces de proximité existant, de lutter contre la tertiarisation de activités ou la transformation des locaux commerciaux en habitation.

PARTENAIRES :

CCALN, commerçants et artisans, Association des Commerçants et Artisans de Moreuil (ACAM), Conseil Régional, Conseil Départemental, CMA, CCI, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Nombre de panneaux installés/remplacés,
- Nombre de marchés mis en place,
- Evolution du nombre de commerces et artisans (nouvelles installations, taux de vacance commerciale),
- Nombre de manifestations commerciales et artisanales organisées (dont celles directement soutenues par la mairie),
- Nombre de commerces préemptés,

- Poursuite ou abandon du projet d'ouverture d'une boutique à l'essai,
- Taux de satisfaction des usagers et des commerçants.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Attractivité commerciale,
- Développement démographique,
- Diversification de l'offre commerciale de proximité,
- Dynamisme du centre-bourg,
- Fréquentation optimale, rayonnement de la commune et satisfaction des besoins dans la zone de chalandise.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT TTC (€)	FINANCEMENTS
1	Signalétique	Remplacement des panneaux abimés et ajout de nouveaux en fonction des besoins identifiés	2023	2024	7 000	Commune
2	Mise en place de marchés artisanaux	Augmenter la fréquence des marchés et le nombre d'exposants	2023		10 000	Commune
3	Installation de boutique à l'essai	Prévision de fin d'occupation d'un local communal = opportunité d'un local transformable en local commercial	2025		80 000	Région : 50% Commune
4	Renforcer la fréquentation des commerces	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les actions de l'association des commerçants (ACAM) - Distribution de bons d'achat fin d'année utilisables dans les commerces de proximité - Valorisation des commerces dans le bulletin municipal 	2023		20 000	Commune

FICHE ACTION N° 3

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ET LES LIAISONS EN CENTRE-BOURG



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

3-Développer la mobilité et améliorer l'accessibilité et les connexions.

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le centre-bourg de Moreuil concentre l'essentiel des commerces, équipements et services. Il est traversé par la RD920 qui génère une circulation assez dense.

La majorité des rues de la commune sont étroites, ne permettent pas d'aménager des voies douces sécurisées et créent des situations de conflits d'usages et un sentiment d'insécurité pour les piétons et les cyclistes.

Plusieurs projets d'aménagements multimodaux sont en réflexion et font l'objet d'une étude de requalification et de mise en sécurité des espaces publics afin de faciliter les déplacements, développer les mobilités et améliorer le cadre de vie.

1. Aménagement d'une liaison douce entre la gare et le centre-ville :

Il s'agit d'un projet de sécurisation et d'aménagement d'une voie douce partagée (piéton/cycle) permettant de relier la gare au centre-ville et les quartiers proches (débouche au passage à niveau de la D920).

Ce passage, auparavant non sécurisé, qui longe la voie de chemin de fer a fait l'objet de plusieurs drames. Il est fréquemment emprunté par les riverains pour contourner la route et notamment les collégiens. Sécurisé et aménagé, il permettra de relier plusieurs secteurs stratégiques entre eux : centre-ville, gare, collège, autres quartiers plus excentrés au nord.



Ce projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité par le cabinet Tesson. Le coût des travaux est estimé à hauteur de 350 000€ TTC.

2. Aménagement d'un local vélo, d'une aire de covoiturage et réaménagement du parking de la gare :

A l'étude afin de contribuer à l'utilisation de moyens de déplacements multimodaux et participer à la requalification du secteur de la gare.

3. Continuité de la liaison cyclable : Etudier les possibilités d'aménagements dans le prolongement de la voie douce de la gare vers le collège et la zone industrielle (marquage piste cyclable).

4. Aménagement d'une liaison douce entre le parc des sports et le marais de Génonville :

Le marais fait l'objet d'un contrat Natura 2000 et d'un plan de gestion géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels. Il s'agit de rendre accessible ce site autrement que par la route départementale et d'y développer des aménagements touristiques, sportifs et de loisirs dans le respect de la biodiversité.

5. Schéma directeur des liaisons : Penser l'ensemble des aménagements de façon globale.

En partenariat avec le CAUE, une réflexion est à mener sur la cohérence et les liaisons entre ces différents projets mais aussi avec les projets d'aménagements urbains et de requalification des espaces publics en centre-ville (fiche-action n°4).

Le CAUE apporte son expertise afin d'avoir un avis complémentaire en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et réalise une fiche conseil.

PARTENAIRES :

SNCF, Conseil Régional, Conseil Départemental, CAUE, cabinet Tesson, Conservatoire d'Espaces Naturels HdF, Céréma, office de tourisme, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Fréquentation de la voie douce,
- Satisfaction des usagers,
- Nombre d'aménagements réalisés (local vélo, aire de covoiturage, mobiliers urbains, etc),
- Nombre de plantations et d'espaces végétalisés.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Accessibilité et sécurité renforcées,
- Attractivité du centre-bourg (dont commerciale),
- Facilité d'accès et sécurité des déplacements,
- Redonner une place aux cyclistes et aux piétons,
- Permettre l'utilisation de moyens de déplacement durables et plus écologiques,
- Augmenter la végétalisation des espaces pour apporter de la nature en ville,
- Requalifier le secteur de la gare.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT TTC (€)	FINANCEMENTS
1	Voie douce gare/centre-ville	Etudes de programmation	2022	2023	21 600	Commune
		Travaux aménagement voie douce (enrobé, plantations, mobilier, signalétique, etc)	2023	2024	350 000	Région : 50% via AMI CVCB DETR : 140 000€ (demande en cours) Dept : en complément Commune : 20%
2	Aménagements gare	Parking, aire co-voiturage, local vélo	2024	2024	100 000	Région Département : 40% (aire co- voiturage / max 80 000€) SNCF : local vélo DETR Commune : 20%
3	Voie douce gare/collège	Marquage, mise en sécurité, aménagements	2024	2025	A définir	Département : 40% Commune : 20% Autre ?
4	Liaison marais de Génonville	En réflexion	2024 2025		A définir	A définir
5	Schéma directeur	CAUE : Etude complémentaire, AMO	2023	2024	400€ (Adhésion annuelle : 100€ Fiche conseil : 300€)	Commune

FICHE ACTION N° 4

REQUALIFIER LES ESPACES PUBLICS EN CŒUR DE VILLE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

3-Développer la mobilité et améliorer l'accessibilité et les connexions.

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Le centre-bourg de Moreuil concentre l'essentiel des commerces, équipements et services. Il est traversé par la RD920 qui génère une circulation assez dense.

La place Norbert Malterre (devant l'hôtel de ville) a fait l'objet de travaux importants il y a quelques années et les aménagements réalisés proposent aujourd'hui une place publique dégagée avec une quarantaine de places de stationnement (dont 1 PMR et 2 bornes électriques).

Dans la continuité, plusieurs projets d'aménagements sont en réflexion et font l'objet d'une étude de requalification et de mise en sécurité des espaces publics afin de faciliter l'accès et sécuriser les déplacements, améliorer le cadre de vie et revégétaliser le cœur de bourg.

1. Requalification de la place Victor Hugo :

Cette place est située en cœur de bourg derrière la mairie et dessert directement la future maison de santé (projet CCALN avec béguinage), la salle des spectacles/fêtes, deux écoles, l'espace enfance, des commerces et services (bijoutier, chausseur, librairie, restaurant, la Poste, etc.).

Cette place est actuellement sous-utilisée et non sécurisée. Les trottoirs et voies piétonnes ne sont pas identifiés, la circulation n'est pas lisible, le stationnement n'est pas optimisé, la végétalisation est inexistante.

Ce projet fait l'objet d'une étude globale de faisabilité sur le réaménagement et la mise en sécurité des espaces publics. Le coût des travaux est estimé à hauteur de 800 000€ TTC.



L'objectif est de sécuriser les déplacements, d'optimiser le stationnement (gain envisagé de 30%), de faciliter les déplacements en centre-ville, d'offrir une plus grande visibilité des commerces, de mieux différencier les usages et de revégétaliser l'espace public.

2. Aménagement du mail de la liberté :

Réorganiser les liaisons avec accessibilité PMR, rendre cet espace plus architecturé et aménager des espaces de repos, de jeux, etc.

PARTENAIRES :

Conseil Régional, Conseil Départemental, CAUE, cabinet Tesson, ABF, police municipale et ASVP, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Satisfaction des usagers,
- Nombre d'aménagements réalisés,
- Nombre de places de stationnement créées (et type),
- Nombre de plantations et d'espaces végétalisés.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Accessibilité et sécurité renforcées,
- Attractivité du centre-bourg (dont commerciale),
- Facilité d'accès et lisibilité des déplacements,
- Redonner une place aux cyclistes et aux piétons,
- Augmenter la végétalisation des espaces urbains pour apporter de la nature en ville,
- Améliorer le cadre de vie.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT TTC (€)	FINANCEMENTS
1	Place Victor Hugo	Etudes de programmation	2022	2024	39 960	Commune
		Travaux aménagement, mobilier, végétation, etc	2024	2025	800 000	Région : 50% via AMI CVCB Dépt : 30% Commune : 20%
2	Mail de la liberté	En réflexion			600 000	A définir

FICHE ACTION N° 5

RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-VAAST



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

L'Église Saint-Vaast se situe en cœur de ville, à côté de la mairie.

La dernière année de la Première Guerre mondiale fut fatale à la ville de Moreuil. Occupée par les Allemands depuis le mois de mars, elle fut presque entièrement détruite et l'église ruinée à la suite de la contre-offensive alliée qui, déclenchée le 8 août 1918, devait conduire à l'armistice.

Jusqu'à la Révolution, l'église Saint-Vaast cumulait les fonctions paroissiale et monastique, Moreuil abritant depuis 1109 un prieuré bénédictin érigé en abbaye en 1148. La nef était réservée aux habitants du village et le chœur aux religieux. Au XVI^e siècle, probablement sous l'impulsion du cardinal Antoine de Créquy, évêque d'Amiens, seigneur de Moreuil et abbé de Saint-Vaast, l'édifice, alors composé d'une nef et d'un seul collatéral au Nord, se trouva doté en façade d'un imposant clocher et de deux grands portails richement ornés. Au milieu du XIX^e siècle, la nef et le chœur qui menaçaient ruine furent reconstruits en briques par l'architecte Masse dans un style néo-gothique.

Après la guerre de 1914- 1918, on confia leur restauration à l'architecte Théodule Morel.

La nouvelle façade, édifée entre 1929 et 1931, est due à Charles Duval et Emmanuel Gonse, également chargés de Saint-Pierre de Roye.

Selon les principes de leur cabinet d'architecture, « La Cité Nouvelle », fondé à Paris en 1918, elle allie le matériau traditionnel de la région, la brique, au béton qui autorise des prouesses techniques telles que le clocher s'élève à 62 mètres. Bien que conçue selon un parti résolument moderne, elle évoque, à une échelle différente, la silhouette de l'édifice précédent en reprenant son asymétrie.

Pour cette réalisation, Charles Duval et Emmanuel Gonse collaborèrent avec le sculpteur Raymond Couvègnes, le peintre Henri Marret et le verrier Jean Hébert-Stevens qui contribuèrent tous au renouveau de l'art religieux pendant l'entre-deux-guerres. Les architectes dessinèrent eux-mêmes le nouveau

meubler de l'église - autels, fonts baptismaux, sièges des célébrants et confessionnal - qui introduit le style Art déco à l'intérieur de l'édifice.

En dépit des nouveaux dommages causés par l'offensive allemande de mai-juin 1940, une restauration minutieuse a permis de conserver à l'église Saint-Vaast tout son caractère d'édifice de la Reconstruction, ce qui lui vaut d'être inscrite sur l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 1994.

La commune a sollicité la DRAC pour engager des travaux de réparation des vitraux. Lors d'une visite sur site le 1er mars 2023, la DRAC et les partenaires associés ont préconisé une réfection plus globale de l'Eglise.

Ainsi, plusieurs phases d'études sont à mener avec un architecte spécialisé en monument historique afin d'établir un état des lieux exhaustif des restaurations et travaux à entreprendre avec un plan pluriannuel. Par ailleurs, la DRAC a relevé certains décors réalisés par le peintre Henri Marret dans les années 30 en état de péril. Une étude technique est nécessaire pour identifier précisément la nature des œuvres, les pathologies dont elles souffrent et les causes de celles-ci, et de proposer un mode opératoire pour une dépose et une mise en conservation.

PARTENAIRES :

DRAC, Département (conservateur des antiquités et objets d'art), Région, Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH), Architecte des Bâtiments de France (ABF UDAP80), fondation du patrimoine, CAUE, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Compte rendu des études,
- Nombre de décors conservés,
- Avancement des phases de rénovation de l'Eglise,
- Echéanciers respectés.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Redynamisation et attractivité patrimoniale et touristique,
- Mise en valeur, connaissance et reconnaissance du patrimoine historique,
- Réappropriation de l'histoire de la commune par les habitants.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Etude technique des décors muraux	Consultation restauratrice de peintures Dépose et mise en conservation	2023	2024	10 000 (estimation) Attente devis	Commune DRAC : 50% du montant HT Département
2	Phases études	Etat des lieux des rénovations à entreprendre pour l'Eglise Architecte spécialisé en monument historique	2023	2025	A définir	Commune DRAC Département
3	Phases de travaux de rénovation et d'entretien	Attente retours des études	2024	2027 et +	A définir	Commune DRAC Département

FICHE ACTION N° 6

PRÉSERVATION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Les tours de l'ancien château : Les deux tours de briques et moellons de calcaire qui subsistent à l'état de ruine sont les derniers vestiges du château de Moreuil. Elles témoignent de l'histoire mouvementée que lui valut sa position stratégique. Implantée sur une terrasse dominant Avre, la forteresse fut assiégée et endommagée à plusieurs reprises et finalement anéantie, au printemps 1918, en même temps que la quasi-totalité de la commune suite à la contre-offensive alliée qui, déclenchée le 8 août 1918, devait conduire à l'armistice.

Le premier château, qui existait dès le XIIe siècle, avait subi tous les contrecoups de la Guerre de Cent Ans : la grande Jacquerie de 1358 qui toucha également le château de La Faloise, les guerres de reconquête du royaume de France par Charles VII dans les années 1420, puis les luttes entre les Français et le Duché de Bourgogne endommagèrent tour à tour les bâtiments, finalement démolis en 1434.

En 1472, lorsque Charles le Téméraire passa l'Avre à Moreuil, le château n'avait pas encore été relevé. Il ne fut vraisemblablement reconstruit qu'à la fin du XVe siècle, pour Jean I ou Jean II de Soissons-Moreuil. La nouvelle forteresse se présentait comme un vaste rectangle cantonné de quatre tours massives en fer à cheval reliées en diagonale par des souterrains ou galeries de contre-mine. Avec des murs de cinq à six mètres d'épaisseur, ces bastilles, dont trois étaient dénommées tours de « Créquy », de « l'Amirauté » et des « Fêtes », avaient été adaptées aux progrès de la défense désormais fondée sur l'artillerie.

Passée en 1497 dans la famille de Créquy, le château continua d'être un enjeu militaire important lors des affrontements de la Ligue (1588) puis la guerre franco-espagnole (1636).



Remanié après cette époque, le domaine entra ensuite dans la famille de Rougé qui, au début du XIXe siècle, fit édifier entre les anciennes tours un nouveau corps de bâtiment. Le marquis de Plessis-Bélière racheta le domaine en 1866 et fit construire une chapelle néo-gothique accolée à l'une des tours. Les bombardements de la Première Guerre mondiale détruisirent presque entièrement le monument. La « Tour de l'Amirauté », devenue propriété de la commune en 2023 (ainsi que le terrain attenant) a conservé une partie de ses voûtes d'ogives mais se trouve dans un état de délabrement important car laissée à l'abandon depuis plus de cent ans. La « Tour des fêtes », éventrée, présente encore ses murs épais, composés de moellons de craie solidement renforcés par un parement de briques qui pénètre en triangle à l'intérieur et rappelle les « couteaux » des pignons des maisons picardes elle se situe aujourd'hui dans le parc des sports. En revanche, la « Tour de Créquy » et la « Chapelle du Château » ont totalement été détruites.

La glacière : Située au parc des sports, la glacière de Moreuil est, avec les deux tours, un des derniers vestiges du château. Elle est assez bien conservée et indique sans nul doute que sa conception s'inscrit dans l'histoire d'une ville résolument moderne, prospère et généreuse. Aux siècles passés, chaque château, chaque domaine avait sa propre glacière. Dans les villes, on construisait de grandes glacières collectives. La glace servait à rafraîchir, à conserver et à soigner.

Moreuil dispose d'un patrimoine bâti qui demande à être davantage mis en valeur. Il s'agira de développer une communication adaptée (réseaux, signalétique, panneaux explicatifs, etc.) pour mettre en valeur le patrimoine et son histoire.

Des aménagements seront à réaliser notamment autour de la glacière et des tours de l'ancien château qui sont aujourd'hui sous-exploitées, peu entretenues ni mises en valeur. Des études seront à lancer, avec éventuellement le soutien de la DRAC, pour déterminer les techniques les plus appropriées, mettre en sécurité et en valeur ce patrimoine (possibilité à étudier via un chantier de jeunes par exemple).

Par ailleurs, des actions de sensibilisation et découverte du patrimoine seront développées. La ville propose déjà des visites pour les scolaires et au public lors des journées du patrimoine et sur demande qu'il s'agira de développer et d'enrichir.

PARTENAIRES :

DRAC, Département, Région, AMH, ABF, fondation du patrimoine, CAUE, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Compte rendu des études,
- Nombre de travaux d'entretien et de rénovation réalisés,
- Nombre de panneaux d'informations installés,
- Nombre de visites proposées/d'actions de valorisation et de sensibilisation.

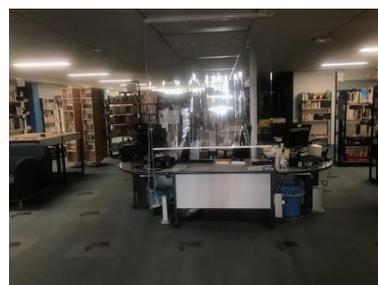
CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Redynamisation et attractivité patrimoniale et touristique,
- Connaissance et reconnaissance du patrimoine historique,
- Valorisation patrimoniale et touristique,
- Réappropriation de l’histoire de la commune par les habitants.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Acte achat Tour et parcelle (2 400m2)		2023	2024	25 000	Commune
2	Clôture du terrain de la Tour		2024		5 000	Commune
3	Création d’un accès depuis le parc des sports	Accès technique dans un premier temps, puis libre accès après mise en sécurité	2024			Commune
4	Travaux d’entretien et de restauration	Mise en sécurité et restauration	2025		A définir	DRAC Fondation du patrimoine
5	Mise en valeur et communication	Signalétique et affichage	2023		A définir	Commune
6	Découverte du patrimoine	Actions collectives	2023			Commune

FICHE ACTION N° 7

CRÉATION D'UNE MÉDIATHÈQUE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Une rénovation progressive des bâtiments publics est envisagée sur ces prochaines années. La plupart d'entre eux sont vieillissants et n'ont pas fait l'objet de travaux de rénovation et d'entretien depuis plusieurs années voire depuis leur construction (centre culturel, salles des spectacles, écoles, espace enfance, locaux techniques, etc.).

Afin de dynamiser la vie locale et culturelle et de rendre plus attractif le centre-ville, plusieurs projets de rénovation et/ou de création sont en réflexion.

En cœur de bourg, la ville dispose, face à l'Eglise, d'un bâtiment à l'architecture atypique accueillant actuellement la bibliothèque municipale.

Ce bâtiment de plus de 800m² sur 3 niveaux (dont un sous-sol semi-enterré) datant des années 80 est sous-exploité, sous-utilisé et demande à être rénové et dynamisé afin de rayonner au-delà de la commune.

Problématiques principales : accessibilité dans l'établissement non adaptée à l'accueil du public (PMR, poussettes), consommation énergétique énergivore (chauffage par convecteurs électriques), lumière du jour réduite côté façade et très forte sur l'arrière du bâtiment, sous-sol aveugle, éclairage inadapté, problème d'isolation et inconfort thermique, système de rafraîchissement et de ventilation à revoir, mobilier inadapté, locaux sous-utilisés, etc.

Un cabinet d'étude est mandaté depuis 2022 pour réaliser une étude de faisabilité et de programmation afin de réfléchir au devenir et à l'évolution du lieu (travaux de rénovation et d'aménagement, développement des usages, évolution du fonctionnement, changement de destination, etc.).



En fonction du scénario retenu le coût des travaux et opérations est estimé entre 1 300 000€ et 1 450 000€ H.T, auquel s'ajoute une augmentation des charges de fonctionnement annuel.

PARTENAIRES :

DRAC, Conseil Départemental, Conseil Régional, Bibliothèque Départementale de la Somme (BDS), cabinet Jigsaw, ABF, CCALN, habitants et usagers, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Calendrier et échéances respectés,
- Nombre de travaux réalisés,
- Evolution de la fréquentation,
- Satisfaction des usagers.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Ville dynamique,
- Animation de la vie locale,
- Animations culturelles,
- Rayonnement des équipements à l'échelle intercommunale,
- Développement et modernisation des équipements,
- Adaptation des équipements à l'évolution des besoins et des usages.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT TTC (€)	FINANCEMENTS
1	Etude de pré-programmation et de programmation		2022	2023	24 090	Commune
2	Estimation travaux et opérations		2024	2027	1 500 000	DRAC Département Région Commune 20%

FICHE ACTION N° 8

RÉNOVATION DE LA SALLE DES SPECTACLES A.VITEZ



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

5-Développer l'accès aux équipements et services de proximité, à l'offre culturelle et de loisirs.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Une rénovation progressive des bâtiments publics est envisagée sur ces prochaines années. La plupart d'entre eux sont vieillissants et n'ont pas fait l'objet de travaux de rénovation et d'entretien depuis plusieurs années voire depuis leur construction (centre culturel, salles des spectacles, écoles, espace enfance, locaux techniques, etc.).

Afin de dynamiser la vie locale et culturelle et de rendre plus attractif le centre-ville, plusieurs projets de rénovation et/ou de création sont en réflexion.

La salle Antoine Vitez est très fréquemment utilisée aussi bien pour les manifestations et évènements municipaux (spectacles, animations, forum, repas, etc) que pour les évènements de partenaires extérieurs ou pour les particuliers (location pour réception, cérémonie). Avec une capacité d'accueil de 270 personnes, elle offre un usage de salle de spectacle et salle polyvalente pour des particuliers.

Cette salle de 286m² dispose, entre autres, d'un espace scénique adossé fixe de 40m², une loge, un local de régie et de gradins pliés télescopiques pour 200 personnes.

Au regard de l'évolution de la programmation culturelle, la municipalité souhaite redonner un second souffle à ce lieu. Des réfections sont progressivement réalisées depuis 2022 (peinture murale, hall, aménagements, réfection des fauteuils, etc.) et s'étendront jusqu'en 2024-2025 (façade et ouvrants, enseigne, abaissement plafond, isolation acoustique, etc.). Afin d'être accompagné au mieux sur ces aspects techniques, un AMO sera recruté.



PARTENAIRES :

DRAC, Conseil Départemental, Conseil Régional, service technique, ABF, bureau d'étude, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Calendrier et échéances respectés,
- Nombre de travaux réalisés,
- Nombre d'évènements organisés,
- Nombre de spectateurs touchés,
- Satisfaction des usagers.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Ville dynamique,
- Animation de la vie locale,
- Animations culturelles,
- Rayonnement des équipements à l'échelle intercommunale,
- Modernisation des équipements,
- Adaptation des équipements à l'évolution des besoins et des usages.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT TTC (€)	FINANCEMENTS
1	Bureau d'étude	AMO	2023	2024	5 000	Commune
2	Rénovation	Sanitaires, cuisine	2023	2023	20 000	Commune
3	Tavaux façade + enseigne	Estimation devis	2024	2024	96 000 + 5 000	Commune
4	Travaux/rénovation intérieur	Isolation acoustique, abaissement plafond, aménagement hall d'entrée, etc	2024	2025	80 000	DRAC Région Commune
5	Travaux autres	Huisseries, sanitaires, cuisine, main courante PMR, matériel audio, etc	2024	2025	85 000	DRAC Région Département Commune

FICHE ACTION N° 9

NATURE EN VILLE



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

4-Mettre en valeur et requalifier l'espace public, valoriser les richesses naturelles pour un cadre de vie de qualité.

MAITRE D'OUVRAGE :

Commune de Moreuil.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

En lien avec les différents projets d'aménagements des espaces publics et de création de voies douces, la municipalité souhaite re-végétaliser autant que faire se peut les espaces publics.

Soucieuse du contexte environnemental et écologique et des enjeux actuels, il est impératif d'apporter de la nature en ville. Bien que le centre-bourg dispose de 2 parcs avec des espaces verts ainsi qu'un parc de loisirs à proximité (parc des sports), le tout béton domine le paysage. Afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols, préserver la biodiversité et réduire les îlots de chaleur, plusieurs actions de végétalisation seront mises en œuvre sur ces prochaines années :

- Végétaliser l'espace public : il s'agira de réfléchir aux différentes possibilités de fleurissement et de plantation en cœur de bourg participant à la composition paysagère des espaces urbains et à l'amélioration de la qualité de vie en ville.
De prendre en compte ces enjeux dans les différents projets d'aménagement et de trouver des solutions concrètes afin de créer des îlots de fraîcheur et désimperméabiliser les sols (revêtement plus écologique pour les parkings, cheminement piéton perméable, végétation créant des zones d'ombre et de respiration, etc).
- Mettre en place la gestion différenciée des espaces verts : permet une moindre intervention d'entretien et favorise la biodiversité. Réfléchir avec le service espaces verts aux différentes possibilités et espaces exploitables ainsi que sur l'évolution de leur pratique (passage au « zéro phyto »). Sensibiliser les habitants.



- Repenser les pratiques et les modes de consommer : repair café, mise en place de composteurs publics, actions et ateliers de sensibilisation autour de la faune et la flore, candidature au label « API Cité », etc.
- Réaménager et végétaliser les cours d'écoles : en lien avec les enseignants et les familles, nécessité de repenser l'aménagement des cours d'écoles actuellement en « tout béton » afin de proposer notamment des protections solaires et des équipements rafraîchissants. Faire un état partagé des usages actuels de la cour pour imaginer les futures possibilités au regard des besoins et des contraintes avec l'appui d'un cabinet d'étude.

PARTENAIRES :

Membres du conseil des écoles, Céréma, CAUE, services techniques et espaces verts, cabinet Tesson, cabinet d'étude, etc.

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Nombre de plantations,
- Nombre d'aménagements durables,
- Satisfaction des habitants et des écoliers,
- Nombre création d'ilots de fraîcheur,
- Nombre de composteurs installés et usages,
- Nombre d'actions et/ou d'ateliers de sensibilisation,
- Nombre d'espaces en gestion différenciée.

CONSÉQUENCES ATTENDUES SUR LA FONCTION DE CENTRALITÉ :

- Recomposition paysagère des espaces urbains,
- Amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie en ville,
- Appropriation des espaces publics par les habitants,
- Prise en compte des enjeux écologiques et environnementaux.

OPÉRATIONS		DESCRIPTION	CALENDRIER		BUDGET	
RÉF.	INTITULÉ		DÉBUT	FIN	COÛT (€)	FINANCEMENTS
1	Végétalisation	Aménagements paysagers Plantations et fleurissement	2023		7 000	Commune
2	Actions collectives	3 Composteurs communs Repair café	2023			Commune
3	Cours des écoles	Etude	2024	2024	A définir	BdT via PVD : 50% Commune : 50%
4	Cours d'école Pablo	Création d'un pré haut	2024	2024	30 000	Commune DETR
5	Cours des écoles	Travaux aménagement	2025		Attente estimation- retour étude	A définir